

LA SCIENCE POPULAIRE ILLUSTRÉE.

REVUE SCIENTIFIQUE ET INDUSTRIELLE DÉDIÉE AUX PERSONNES DE TOUTES CONDITIONS.

1^e. ANNÉE.

MONTRÉAL, 15 MARS, 1887.

No. 10

ABONNEMENT :— Un an \$2.00 ; Six mois \$1.00 ; payable d'avance,

Les nombreuses occupations de M. l'Abbé J. A. Thérien ne lui permettront pas de continuer l'administration de la Science Populaire. Il n'avait d'ailleurs accepté cette charge que pour quatre mois et dans le but de nous aider dans la tâche que nous avions entreprise. D'ailleurs il ne nous abandonne pas tout à fait, et pour prouver l'intérêt qu'il porte à notre jeune publication, il a promis de nous fournir de temps à autre quelques produits de sa plume qui, nous n'en doutons pas, seront fort appréciés de nos lecteurs. Nous lui devons aujourd'hui notre premier article *Le Terrain des Laurentides* sujet, d'une actualité si intéressante pour la province.

A l'avenir, tout ce qui concerne l'administration devra être adressé à M. EUG. GLOBENSKY, 483, rue Mignonne.

Des circonstances accidentelles et incontrôlables nous ont obligé de retarder de quelques jours le présent Numéro. Le No. 11 paraîtra en son temps.

Nous regrettons beaucoup de devoir revenir sur la question d'argent, mais nous y sommes forcé. Notre publication est PAYABLE D'AVANCE, chacun le sait, et malgré nos appels réitérés, nous avons à peine reçu de quoi payer deux numéros depuis le mois de novembre. Notre publication est trop éparpillée pour que nous puissions faire la collection à domicile, hormis à Montréal et à Québec. Nous prions donc encore une fois ceux qui reçoivent le journal d'adresser le montant de leur compte à l'Administrateur, M. EUG. GLOBENSKY 483 RUE MIGNONNE, MONTREAL.

Quand à ceux qui l'ont reçu jusqu'aux Nos. 5, 6, 7, 8 et 9, et qui ont renvoyé le dernier numéro reçu sans s'inquiéter de leur compte, nous en avons tenu bonne note et nous userons des droits que nous accorde la loi pour réclamer notre dû. Un simple sentiment de justice aurait dû leur dicter ce qu'ils avaient à faire.

1.— Toute personne qui retire un journal du Bureau de Poste, qu'elle ait souscrit ou non, que ce journal soit adressé à son nom ou à celui d'un autre est responsable du paiement.
2.— Toute personne qui renvoie un journal est tenue de payer tous les arriérés qu'elle doit au journal ou autrement, l'éditeur peut continuer à le lui envoyer jusqu'à ce qu'elle ait payé. Dans ce cas, l'abonné est tenu de donner, en outre, le prix de l'abonnement jusqu'au moment du paiement, qu'il ait retiré ou non le journal du Bureau de Poste.

3.— Tout abonné peut être poursuivi pour abonnement dans le district où le journal se publie, lors même qu'il demeurerait à des centaines de lieues de cet endroit.

4.— Des tribunaux ont décidé que le fait de refuser, de retirer un journal du Bureau de Poste, ou de changer de résidence et de laisser accumuler les numéros à l'ancienne adresse constitue une présomption et une preuve "prima facie" d'intention de fraude. (*Décisions judiciaires concernant les journaux.*)

Nous sommes réellement peiné de devoir distraire notre espace avec ces réclamations qui sont pourtant absolument nécessaires.

Oct. Cuisset.

Rédacteur Propriétaire.

LE TERRAIN DES LAURENTIDES

Qui n'a pas vu, par un temps pur et serain, cette zone bleuâtre qui longe au nord la vallée du St. Laurent : c'est la chaîne des Laurentides.

Elle s'étend depuis le Labrador jusqu'à la province d'Ontario, et de là jusqu'à l'extrémité du territoire du Nord-Ouest. Elle est la limite de ces terres unies et fertiles qui ont fait à elles seules jusqu'ici la richesse agricole du pays.

Ces monts bleuâtres, en forme de dents de scie paraissent à *vue plus ultra* de la colonisation ; il semblerait aux gens habitués à la plaine, que Dieu eût mis là comme une barrière pour arrêter les tentatives audacieuses des hommes. Cependant, bien que ce qui est lointain et imposant par les formes effraie l'imagination, les braves pionniers qui avaient épuisé la plaine et qui se voyaient arrivés au pied de ces remparts de pierre, ne reculérent pas toujours devant l'horreur qu'inspirent les montagnes. On vit en différents endroits les plus braves escalader ces murs et lancer un regard curieux sur la région des collines : Ce qui est difficile et périlleux est souvent ce qui attire les âmes fortes. Le respect qu'inspirait ce rempart des Laurentides fut violé en plusieurs endroits, et ces dernières années, l'assaut fut si général, surtout depuis que le Curé du Nord est sur la brèche, qu'on peut dire maintenant que la forteresse est prise, et que les dépouilles en sont entre les mains des vainqueurs.

De suite, en explorant l'intérieur, on s'aperçut que ces terrains des Laurentides sont plus beaux qu'on ne pensait d'abord. Il n'y a que les premières assises de ces collines qui soient généralement escarpées et dépouillées de terre végétale. A mesure qu'on pénètre dans cette région, on voit tout s'améliorer : beauté du paysage, richesse du sol et du bois, profon-